Soutien à l’émergence et au développement d'Espaces Publics Numériques et de Tiers-Lieux labélisés dans le cadre du réseau Normandie Connectée

L’ambition de la Stratégie numérique normande est de faire de la Normandie un territoire de référence pour sa dynamique de développement numérique, pour la place du numérique dans son économie, dans les usages quotidiens des citoyens et l’accessibilité au numérique. Dans cet objectif, la Région structure une offre de services de proximité à travers la mise en œuvre Normandie Connectée : réseau des Espaces Publics Numériques (EPN) et des Tiers-lieux Normandie, pour répondre aux attentes et besoins de tous les territoires et de tous les normands.

Face à la vitesse d’évolution de la technologie et des usages, l’enjeu est de maintenir un haut niveau de service. Pour ce faire, la Région anime le réseau Normandie Connectée afin d’apporter aux habitants et aux professionnels une culture et une compétence numériques, qui leur permettent d’en appréhender et d’en maitriser l’ensemble des enjeux et des outils nécessaires à leur quotidien et à leurs activités, et ainsi de devenir acteurs éclairés d’une société numérique choisie et responsable.

Objectifs

Ce dispositif vise à soutenir les porteurs de projets dans la création et le développement des « **Espaces Publics Numériques Normandie** » et/ou « **Tiers-Lieux Normandie** » de Normandie Connectée afin de tendre vers un maillage territorial équilibré et adapté aux besoins des territoires et des normands.

Bénéficiaires

- Entreprises
- Collectivités territoriales et leurs groupements, syndicats mixtes
- Etablissements publics
- Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche
- GIP (Groupements d'intérêt public)
- Associations
- Organismes privés chargés d'une mission de service public

Caractéristiques de l'aide

Il s'agit de financer l'accompagnement spécifique (étude) pour aider le porteur à définir précisément le projet, déterminer les besoins du territoire et les modalités de fonctionnement du futur tiers-lieu ou espace public numérique et à répondre aux attentes du cahier des charges du réseau Normandie Connectée.

Le taux d'intervention de la Région Normandie est de 50% maximum avec un plafond d'intervention de 10 000€.

Contacts

Contacts

LENOEL Anne

Direction de l'Aménagement Numérique

Ressources et transformation numérique

Chargée de projets numériques

02.14.47.62.22

anne.houlette@normandie.fr